



ARRESTATION AU SPIP OU L'ACCUEIL A LA NARBONNAISE

Le 15 septembre dernier , ce ne sont pas moins de 6 représentant.e.s des forces de l'ordre qui ont accédé au SPIP de Narbonne afin de procéder à l'arrestation d'une et unique personne placée sous main de justice. OUI OUI UNE SEULE !

Cette personne a été appréhendée et menottée en salle d'attente. La limite est largement franchie monsieur le DFSPIP...

Nous ne pensons pas qu'il serait nécessaire, alors que des échanges avec les représentant.e.s des personnels avaient déjà eu lieu quelques mois auparavant sur les règles (élémentaires) à adopter en la matière, de devoir ainsi marteler à notre direction fonctionnelle que de telles interventions mettent à mal le lien de confiance indispensable au travail avec les personnes suivies et qu'elles peuvent occasionner une défiance croissante du public envers les SPIP , seul maillon de la chaîne pénale avec lequel ce lien de confiance existe encore...mais pour combien de temps...

Est-il franchement utile de rappeler que nous ne sommes évidemment pas opposé.e.s au travail des forces de l'ordre mais qu'il est nécessaire que chacun reste dans son champ d'intervention ? Car à défaut, comment créer un lien de confiance lorsqu'on sait que nos convocations peuvent être utilisées pour réaliser une interpellation ? Comment faire confiance au SPIP quand il est su que des interpellations y ont été réalisées ?

Est -il franchement utile de rappeler à notre direction fonctionnelle que de telles interventions en service sont génératrices de tensions et impactent fortement l'espace ou l'environnement de travail pour l'ensemble des personnels du SPIP ? cela alors que cette même hiérarchie est responsable, pénalement d'ailleurs, de la sécurité physique comme psychique des agent.es placés.es sous son autorité.

Nos services ne sont pas des lieux d'arrestation mais d'accueil afin de prendre en charge les personnes placées sous main de justice. Nos missions professionnelles sont claires , la réinsertion des personnes placées sous main de justice en vue de prévenir la récidive. Notre outil de travail principal : le lien de confiance et/ou l'alliance de travail comme cela est si souvent mis en avant par les directions.

Il apparaît donc complètement contradictoire, voire schizophrénique, d'établir une relation positive et bienveillante, dont on n'oublie pas sa consécration au sein du RPO si essentiel à la DAP et au Ministère, et en même temps considérer que le SPIP devienne ainsi un objet au service des forces de sécurité intérieures (FSI), qu'elles soient de police ou de gendarmerie.

La CGT Insertion et Probation du SPIP 11 exige que le travail et les missions de chacun.e soient respectées.

S'agissant de la première interpellation qui se déroule au sein des locaux de l'ALIP de Narbonne nous resterons vigilants afin que cela ne reproduise jamais et nous demandons qu'un protocole local avec les FSI soit rapidement établi en ce sens !

Narbonne, le 2 Octobre 2023.